

Une quatrième classe à la rentrée...

Ce jeudi 25 juin restera une journée unique, la commission départementale d'attribution des ouvertures ou fermetures de classes présidée par Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) a octroyé l'ouverture d'une quatrième classe pour notre commune dès la rentrée de septembre 2015.

Cette décision conforte l'anticipation des choix réalisés en 2012 par le conseil municipal de restaurer et d'agrandir le complexe scolaire. L'imposante construction et réhabilitation de 700 m² d'un coût de 1 900 000 € ttc est financée par un emprunt long terme de 850 000 € amortissable sur 20 ans. L'annuité est de 53 500 € mais la charge réelle supplémentaire budgétaire communale sera d'environ 25 000 €, car les frais de scolarité financés aux communes d'accueils et le coût du ramassage scolaire des maternelles dû au syndicat représentent le différentiel. De plus cet investissement permettra à terme de pérenniser l'implantation d'une école à Valliquerville et nous aborderons avec plus de sérénité les futures réformes scolaires. Et bien évidemment, en concertation avec l'ensemble des conseillers municipaux, aucune dérogation pour l'inscription d'un élève hors de notre territoire communal ne sera acceptée conformément à la législation en vigueur. La réception des travaux est prévue pour le 31 juillet prochain et une visite pour les parents et les enfants sera programmée la dernière semaine d'août.

Actuellement, un autre dossier délicat mobilise les élus. Une procédure disciplinaire est engagée à l'encontre d'un agent. Le conseil de discipline du centre de gestion de la fonction publique territoriale a statué à l'exclusion temporaire de deux années avec sursis d'un an.

Sur ce même temps, cet agent a déposé une plainte en gendarmerie pour harcèlement moral. Ces assertions sont totalement mensongères et infondées. Nous attendons la suite donnée à cette affaire par la justice et nous croyons en celle-ci pour redonner de la dignité au conseil municipal de Valliquerville.

Une activité festive oubliée depuis quelques années renaît cette année, la nouvelle équipe du comité des fêtes vous invite nombreux aux jeux intervillages, au feu d'artifice et à la foire à tout durant le dernier week-end d'août.

Je remercie l'ensemble des associations pour les activités qu'elles proposent, pour leur dynamisme et je n'oublie pas le bénévolat de l'ensemble de ses membres.

L'ensemble du conseil municipal, des agents municipaux et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances d'été.

J. CAHARD, Maire.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le procès-verbal de la réunion du conseil municipal en date du 19 décembre 2014 ;
- décide d'opter pour la fiscalisation du montant de la participation 2015, au Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent, Saint-Valéry et Veulettes ;
- décide d'inscrire au budget primitif 2015, la part communale concernant les travaux de mise en place de cinq horloges astronomiques dans l'armoire électrique existante, en partenariat avec le SDE76 ;
- décide de proposer Monsieur Jacques CAHARD (titulaire) et Madame Yolande PESQUEUX (suppléante) en qualité de membres commissaires au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CCRY) ;
- émet un avis favorable au recrutement de deux contrats avenir à compter du 16 février 2015, pour renforcer les services techniques ;
- valide l'avenant 2 de l'entreprise SYMA comprenant les travaux de démolitions des anciens plafonds en plâtre sur lattis pour un montant HT de 4 205 euros soit un TTC de 5046 euros. La moins-value du poteau s'élève à 1293 euros HT (TTC 1551,60) et la moins-value poitrail métal à 1762,50 euros HT (soit TTC 2115,00). Le nouveau montant du marché passe à 309 681,47 euros HT, soit un TTC de 371 617,76 euros ;
- valide l'avenant 3 de l'entreprise SYMA comprenant la mise en œuvre d'un enduit ciment sur les murs intérieurs en briques et silex dégradés, pour un montant en HT de 1350,00 euros soit un TTC de 1620 euros. Le nouveau montant du marché passe à 311 031,47 euros HT, soit un TTC de 373 237,76 euros ;
- valide l'avenant n°1 de l'entreprise GOUJON VALLEE concernant les travaux de réfection de la couverture en ardoise du bâtiment existant, sur la partie qui correspond à la première extension du bâtiment originel. Le montant HT 15 577,32 soit un TTC de 18 692,78 euros. Le nouveau montant du marché serait de 137 629,95 euros HT, soit un TTC de 165 155,94 euros ;
- valide l'avenant n°2 de l'entreprise GOUJON VALLEE concernant des travaux de réfection de solivage bois du plancher haut dans le bâtiment existant pour un montant HT de 2 081,20 euros soit un TTC de 2 497,44 euros. Le nouveau montant du marché serait de 139 711,15 euros HT, soit un TTC de 167 653,38 euros.

- autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour pouvoir continuer à régler des dépenses à hauteur du maximum permis ;
- émet un avis favorable à la proposition du CLUB KIWANIS YVETOT PAYS DE CAUX de mettre à disposition du public (enfants et adultes) et de façon gratuite, une bannette de livres afin de promouvoir la lecture ;
- accorde une subvention de 100 euros à l'association SOLIDARITE IN'SAHARA (4L trophy) ;
- propose de mettre à disposition du centre de loisirs intercommunal les deux structures modulaires pour le mois de juillet 2015, en raison des travaux de rénovation de la cours d'école et bâtiments de l'école sur la commune d'ALLOUVILLE-BELLEFOSE.

Les Nouvelles de Valliquerville

EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Bulletin Municipal n°94

Juillet 2015

SÉANCE DU 31 MARS 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le procès-verbal de la réunion précédente ;
- émet à un avis favorable à la demande de participation auprès du Syndicat Mixte Scolaire de la Région d'YVETOT au titre de l'année 2015, pour un montant de de 11 976,98 euros ;
- accepte de participer au frais scolaire d'un enfant valliquervillais en CLIS sur la commune de la MAILLERAYE-SUR-SEINE, pour un montant de 300 euros (janvier à juin 2015) ;
- émet un avis favorable à la participation au logement des prêtres pour 1213,15 euros ;
- accorde les subventions suivantes :

CCAS de Valliquerville - Budget 2015	5000 euros
Coopérative scolaire Jehan le Povremoyne	1040 euros
Société de Tir de Valliquerville	1080 euros
Comité des Fêtes de Valliquerville	1000 euros
Anciens Combattants	700 euros
Amis du Troisième Âge de Valliquerville	665 euros
Entente Cyclotouriste Valliquervillaise	685 euros
Jeunesse Pongiste Valliquervillaise	970 euros
Association de Gymnastique Valliquervillaise	710 euros
Plongée & Caux	150 euros
Rando nature	405 euros
Sous-total :	12 405 euros

Pupilles sapeurs-pompiers	80 euros
Association Familiale d'Yvetot	45 euros
Les Amis de l'Hôpital d'Yvetot	100 euros
Souvenir Français	100 euros
Cercle du Patrimoine Cauchois	100 euros
Mission Locale d'Yvetot	1341 euros
Solidarité Logement	155 euros
Fond Départemental d'aide aux Jeunes	155 euros
Sous-total	2076 euros

- autorise l'aménagement d'une plateforme routière permettant de manœuvrer devant les portes du service technique, pour 16 433,04 euros TTC auprès de la société YTP ;
- autorise la commande de fourniture des portes du garage pour un montant de 1839,34 euros TTC auprès de GEDIMAT ;
- accepte la sous-traitance du lot charpente couverture étanchéité auprès de BATILUX 76 pour un montant maximum HT de 22 988 euros ;

SÉANCE DU 31 MARS 2015 (Suite)

- émet un avis favorable à l'avenant 4 présenté par l'entreprise SYMA titulaire du lot 2 pour un montant de 1498,20 TTC ;
- émet un avis favorable à l'avenant n°5 présenté par l'entreprise SYMA titulaire du lot n°2 démolitions gros œuvre, qui s'élève à 14142 euros TTC ;
- accepte la sous-traitance du lot 11 à Chauffage ventilation auprès de PLACEO pour un montant HT de 15 500 ;
- est favorable à la transformation du POS en PLU ;
- approuve le compte administratif 2014 de la commune comme suit :

Résultat de clôture excédentaire de l'année 2013 : 736 014,10 euros

Section investissement :

Recettes réalisées en 2014	131 306,88 euros
Dépenses réalisées en 2014	556 601,17 euros
Résultat déficitaire :	425 294,29 euros

Section de fonctionnement :

Recettes réalisées en 2014	768 816,55 euros
Dépenses réalisées en 2014	633 202,31 euros
Résultat excédentaire :	135 614,24 euros

Résultat déficitaire de l'exercice 2014 : 289 680,05 euros

Résultat de clôture excédentaire de l'année 2014 : 446 334,05 euros

- décide l'affectation du résultat de clôture 2014 comme suit :

1068 – recette d'investissement :	343 561,41 euros
002 – recette de fonctionnement :	446 334,05 euros

- approuve le compte administratif 2014 du CCAS comme suit :

Résultat de clôture excédentaire de l'année 2013 :	4 712,70 euros
Reprise au budget primitif 2014 :	4 712,00 euros
Recettes réalisées en 2014 (section de fonctionnement) :	4 000,00 euros
Dépenses réalisées en 2014 (section de fonctionnement) :	6 021,66 euros
Résultat excédentaire de l'exercice 2014 :	2 021,66 euros
Résultat de clôture excédentaire 2014 :	2 691,04 euros

- approuve les compte de gestion 2014 du CCAS et de la commune du trésorier ;
- accepte le devis de la société SAISON CREATION portant sur les travaux d'entretien du rond-point et des accotements situés sur la D131 pour un montant de 5934 euros (financés à 50 % par les communes de VALLIQUERVILLE et d'AUZEBOSC) ;
- est favorable à la compensation financière estimée en 2015 à 143068 euros prévue au titre de la FPU par la CCRY.

Les Nouvelles de Valliquerville

EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Bulletin Municipal n°94

Juillet 2015

SÉANCE DU 13 AVRIL 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le procès-verbal de la dernière réunion ;
- maintient des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015 comme suit :

9,53 %	pour la taxe d'habitation
10,31 %	pour la taxe foncière (bâti)
24,14 %	pour la taxe foncière (non bâti)
- vote le budget primitif 2015 de la commune comme suit :

Recettes de fonctionnement :

Crédits votés :	589 120,00 euros
Report du résultat de fonctionnement :	446 334,05 euros
Total de la section :	1 035 454,05 euros

Dépenses de fonctionnement :

Crédits votés :	1 035 454,05 euros
-----------------	--------------------

Recettes d'investissement :

Crédits votés (y compris 1068) :	1 874 431,41 euros
----------------------------------	--------------------

Dépenses de fonctionnement :

Crédits votés :	1 874 431,41 euros
-----------------	--------------------

Soit un budget total en dépense de : 2 909 885,46 euros

Soit un budget total en recettes de : 2 909 885,46 euros

- vote le budget 2015 du CCAS, comme suit :

Recettes de fonctionnement :

Crédits votés :	5 000,00 euros
Report du résultat de fonctionnement :	2 691,04 euros
Total de la section :	7 691,04 euros

Dépenses de fonctionnement :

Crédits votés :	7 691,04 euros
-----------------	----------------

- approuve à l'unanimité l'avenant 1 du lot 3 Charpente Couverture Etanchéité pour 18 692,78 euros TTC ;
- approuve à l'unanimité l'avenant 2 du lot 3 Charpente Couverture Etanchéité pour 2 497,44 euros TTC ;
- approuve à l'unanimité l'avenant 1 du lot 5 Menuiseries Extérieures pour 1 474,80 euros TTC de moins values ;
- approuve à l'unanimité l'avenant 4 du lot 2 Démolitions Gros Œuvre pour 1 498,20 euros TTC ;
- approuve à l'unanimité l'avenant 5 du lot 2 Démolitions Gros Œuvre présentant une moins value de 14 142 euros TTC ;

SÉANCE DU 13 AVRIL 2015 (Suite)

- émet un avis favorable au devis présenté par l'entreprise LANGLOIS qui prévoit la rénovation des écritures et gravures du monument aux Morts et rénovation des sépultures autour, pour un montant de 1483,50 euros ;
- décide de confier la mission de mise en concurrence au SDE 76 pour les locaux raccordés dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kWa ;
- décide d'acquérir un poteau auprès de la société SIGNAL pour un montant de 203.40 euros TTC ;
- décide d'adhérer à la convention cadre d'adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Seine-Maritime ;
- décide de faire réaliser des diagnostics obligatoires dans les logements communaux vacants ;
- décide de confier la gestion des logements communaux à l'agence CENTURY 21.

SÉANCE DU 04 JUIN 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le procès-verbal de la dernière réunion ;
- modifie les écritures comptables sur le budget primitif 2015, à la demande du trésorier ;
- fixe les tarifs de cantine 2015/2016, à 3.10 par enfant/adulte/jour ;
- fixe les tarifs garderie du matin de 7 h30 à 8 h 35 (Lundi, mardi, jeudi et vendredi) par enfant et par jour à 1.10 euros (année 2015/2016) ;
- fixe les tarifs garderie du soir lundi et vendredi dès 16h 00 ou 16h30 (si APC) et mardi et jeudi dès 16h30, par enfant et par jour à 1.60 (jusqu'à 18h), 2.10 (jusqu'à 18h30), 2.50 (jusqu'à 19h) – année 2015/2016 ;
- fixe la gratuité aux nouvelles activités pédagogiques 2015/2016 (mardi et jeudi de 15 h à 16h30) ;
- est favorable aux propositions des intervenants NAP pour la rentrée 2015 (ANIM'ET SPORT, art plastique via LA SALAMANDRE, éveil musical via TOUTEMPO, activité danse avec Mme THOREL, activités sportives avec la MJC d'YVETOT, jeux de société et échec avec M. CUISY) ;
- autorise monsieur le maire à recruter un agent ATSEM ;
- décide de confier l'équipement mobilier (16 171,93 euros TTC) et articles scolaires (614,58 euros TTC) des petites classes à MANUTAN COLLECTIVITES ;
- décide de confier l'équipement informatique de l'école à CAUX FORMATIQUE pour 12 936,62 euros TTC (salles interactives) et 3 451,80 TTC (lighthouse) ;
- émet un avis favorable à l'avenant 1 du lot détenu par l'entreprise MORICE, pour un montant de 3 103,87 euros TTC ;
- accepte le devis de l'entreprise DGS pour le raccordement et câblage des divers bâtiments communaux au départ de la salle polyvalente pour un montant de 8 113,61 euros TTC ;
- décide la réalisation d'une clôture autour du bassin de rétention qui se trouve aux abords de la salle polyvalente ;
- décide de confier la destruction de nids d'hyménoptères à deux entreprises locales et de prendre en charge l'intégralité des interventions auprès des administrés ;
- autorise le montant de participation au titre de l'année 2015 ;
- prend acte que le montant de participation auprès du Syndicat Mixte des Bassins Versants est 5457,08 euros.

Les Nouvelles de Valliquerville

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2015

Bulletin Municipal n°94

Juillet 2015

Commune de Valliquerville

Scrutin du 22 Mars 2015 - 1^{er} Tour

Nombre d'électeurs inscrits :	1017
Nombre d'émargements :	588
Nombre de votants :	588
Nombre de bulletins blancs :	20
Nombre de bulletins nuls :	13
Nombre de suffrages exprimés :	555

Nom des candidats par binôme	Nombre de voix
CANU Emile / PETIT Elisabeth	171
MASSET Charlotte / TRASSY-PAILLOGUES Alfred	173
DEHAIS Françoise / QUERUEL Romain	147
ARNAULT Patricia / DECULTOT Philippe	64

Commune de Valliquerville
Scrutin du 29 Mars 2015 - 2nd Tour

Nombre d'électeurs inscrits :	1017
Nombre d'émargements :	606
Nombre de votants :	606
Nombre de bulletins blancs :	14
Nombre de bulletins nuls :	4
Nombre de suffrages exprimés :	588



Nom des candidats par binôme	Nombre de voix
CANU Emile / PETIT Elisabeth	216
MASSET Charlotte / TRASSY-PAILLOGUES Alfred	244
DEHAIS Françoise / QUERUEL Romain	128

Département de la Seine-Maritime - Canton d'Yvetot

Résultats du 22 Mars 2015 - 1^{er} Tour

Participation : 54.69 %

CANU Emile / PETIT Elisabeth	29.30 % 4841 votes
MASSET Charlotte / TRASSY-PAILLOGUES Alfred	36.07 % 5958 votes
DEHAIS Françoise / QUERUEL Romain	25.54 % 4220 votes
ARNAULT Patricia / DECULTOT Philippe	9.09 % 1501 votes
Votes blancs	3.52 % 614 votes
Votes nuls	1.66 % 290 votes

Inscrits	Votants	Abstentions	Exprimés
	54.69 %	45.31 %	51.85 %
31 861	17 424	14 437	16 520

Résultats du 29 Mars 2015 - 2nd Tour

Participation : 55.47 %

CANU Emile / PETIT Elisabeth	33.19 % 5661 votes
MASSET Charlotte / TRASSY-PAILLOGUES Alfred	43.84 % 7477 votes
DEHAIS Françoise / QUERUEL Romain	22.98 % 3919 votes
Votes blancs	2.61 % 462 votes
Votes nuls	0.87 % 153 votes

Inscrits	Votants	Abstentions	Exprimés
	55.47 %	44.53 %	53.54 %
31 856	17 672	14 184	17 057

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Le décret n°2013-1188 du 18 Décembre 2013 dispose que la validité des Cartes Nationales d'Identité délivrées entre le 02 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013 **est prolongée de 5 ans**.

En conséquence, le renouvellement de ce document ne sera possible que dans certains cas précis:

- Fin de validité juridique du titre
- Perte ou vol
- Changement d'état civil
- Changement d'adresse

Pour les mineurs, la validité de la carte **est maintenue à 10 ans**.

Pour connaître les pièces à fournir ou établir une carte d'identité, rendez-vous au secrétariat de mairie ou sur le site de la commune : www.valliquerville.fr

PASSEPORT

Depuis le 28 Juin 2009, la mairie la plus proche habilitée à recevoir votre demande est Yvetot. Pour obtenir un passeport, prendre contact avec la mairie d'Yvetot (02.32.70.44.70) qui vous fixera un rendez-vous et qui vous indiquera les pièces nécessaires à son établissement.

ACTES DE PLUS DE 100 ANS

Les registres d'Etat-Civil de plus de 100 ans peuvent être consultés aux heures d'ouverture de la mairie. Par mesure de conservation préventive, la Direction des Archives de France a interdit la photocopie des documents reliés et plus particulièrement des registres d'état civil : la photocopie est néfaste pour la conservation des documents (la luminosité efface les encres, les manipulations cassent les reliures...). Aussi, les personnes peuvent se rendre aux **Archives Départementales de la Seine-Maritime** ou sur le site : www.archivesdepartementales76.net où elles obtiendront des copies d'actes qui ont été numérisés.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est une démarche civique **obligatoire**. Dès votre 16^{ème} anniversaire et au plus tard dans les 3 mois suivants, tous les français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile munis du **livret de famille, de la carte d'identité, d'un justificatif de domicile et le cas échéant, de la 2ème nationalité**. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche. L'attestation délivrée par la mairie est indispensable et sera réclamée pour l'inscription aux examens (BEP, Baccalauréat, Permis de conduire ...).

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 1er Janvier 2013, les mairies ne délivrent plus ce document aux mineurs. Le passeport en cours de validité permet le franchissement des frontières ou la Carte Nationale d'Identité pour les voyages au sein de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et Saint-Siège. (Droit à la libre circulation / Circulaire INTD1237286C du 20 Novembre 2012).



NAISSANCES

DÉCEMBRE 2014

- Le 07 : - Arthur BILLAUX
Le 14 : - Élyssia SAINDON
- Mathias SAINDON

FÉVRIER 2015

- Le 10 : - Léna CHEDRU

AVRIL 2015

- Le 09 : - Jules NICOLAS

MAI 2015

- Le 22 : - Lino COTTARD
- Timothée DUCHEMIN

JUIN 2015

- Le 12 : - Ilana POUPLARD
Le 18 : - Addison GUERY

DÉCÈS

DÉCEMBRE 2014

- Le 14 : - Fabrice GROULT

JANVIER 2015

- Le 1er : - Denise LEFEBVRE
- Jean AUBÉ

FÉVRIER 2015

- Le 21 : - Marie-Véronique DECLERCQ
née LESECC

MARS 2015

- Le 17 : - Denise AUBRY

AVRIL 2015

- Le 14 : - Jean-Claude GUÉRARD
Le 25 : - Josette JOLY
née ALEXANDRE

Les Nouvelles de Valliquerville

CIMETIERE

Bulletin Municipal n°94

Juillet 2015

Le cimetière, situé rue du Cimetière, est affecté aux inhumations dans l'étendue du territoire de la commune de Valliquerville.



AFFECTATION DES TERRAINS

Les terrains du cimetière comprennent :

- 1) Les terrains communs affectés aux sépultures des personnes décédées pour lesquelles il n'a pas été demandé de concession,
- 2) Les terrains affectés aux concessions pour fondation de sépultures privées,
- 3) Un espace cinéraire (columbarium, jardin du souvenir, cavurnes),
- 4) un ossuaire,
- 5) un caveau provisoire.



DUREE DES CASES ET ACCES AU JARDIN DU SOUVENIR

Les concessions au columbarium et tombes individuelles (cavurnes) sont concédées aux familles pour une période de 15, 30 ou 50 ans aux tarifs fixés par le Conseil Municipal et affichés au cahier de gestion. Elles pourront être renouvelées à l'échéance, suivant les montants fixés par le Conseil Municipal.

Pour les personnes ne désirant pas acquérir une case au columbarium ou une tombe individuelle (cavurne), le jardin du souvenir leur permettra de disperser les cendres des personnes crématisées, après autorisation accordée par Monsieur le Maire, sur la demande d'un ou des membres de la famille. Le tarif est fixé par le Conseil Municipal et sera exigé au moment de la délivrance de l'autorisation de dispersion des cendres.

TARIFS ACTUELS

Extrait de la délibération du Conseil Municipal du 24.11.2011

<u>Columbarium :</u>	<u>Niveau A (sommet)</u>	<u>Niveau B (milieu)</u>	<u>Niveau C (bas)</u>
Case contenant/Durée	15 ans	30 ans	50 ans
1 urne : (niveau A)	260 €	520 €	840 €
2 urnes : (niveau B)	330 €	660 €	1080 €
3 urnes : (niveau C)	400 €	800 €	1320 €
4 urnes : (niveau C)	470 €	940 €	1520 €
<u>Cavurnes :</u>			
Case contenant/Durée	15 ans	30 ans	50 ans
4 urnes :	380 €	760 €	1250 €
<u>Dépôt de cendres au jardin du souvenir : 30 €</u>			

LA C.C.R.Y

La Communauté de Communes de la Région d'Yvetot se situe **4 Rue de la Brême à Yvetot**. Elle gère entre autres le ramassage des ordures ménagères, l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme,... Pour plus de renseignements, veuillez vous rendre sur le site : www.ccry.fr ou les contacter au : 02.35.56.14.14.

LE TRI SELECTIF

Les ordures ménagères sont ramassées simultanément avec la collecte sélective. (**Des sacs jaunes sont à votre disposition en mairie**). Le verre est collecté dans des points d'apports volontaires, 3 colonnes sur la commune (2 à la salle Christian Fédina et 1 à la Résidence du Moulin). La déchetterie accueille les déchets ne pouvant être ramassés en porte à porte avec la benne à ordures ménagères.

LA DECHETTERIE D'YVETOT

Encombrants, Gravats, Meubles,...

Horaires d'ouverture d'hiver du 01/10 au 31/03 :

Du Lundi au Vendredi : 9h/12h et 14h/17h

Le Samedi : 8h/12h et 14h/17h

Horaires d'ouverture d'été du 01/04 au 30/09 :

Du Lundi au Vendredi : 9h/12h et 14h/18h

Le Samedi : 8h/12h et 14h/18h

Fermée chaque Mardi, Dimanche et jours fériés

LA PLATE-FORME

DÉCHETS VERTS ROUTE D'ALLOUVILLE

Branches, Gazon,...

La CCRY met à disposition une plate-forme de déchets verts, Route d'Allouville à Valliquerville.

Horaires d'ouverture :

Les Lundis et Mercredis : 14h/18h

Le Samedi : 8h/12h et 14h/18h.

Pour le maintien et le respect du bon usage, des contrôles sont réalisés inopinément.

LE BRULAGE DES DÉCHETS VERTS ET DES ORDURES MENAGERES

Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers est interdit par le Règlement Sanitaire Départemental, en son article 84. C'est le Code de l'environnement qui assimile clairement les déchets verts, quels qu'ils soient, à des déchets ménagers. La sanction est assez dissuasive : une amende de **450 €** est encourue en vertu des dispositions de l'article 7 décret n° 2003-462 relatif à la partie réglementaire du Code de la Santé publique.

RAPPEL

Les horaires autorisés pour l'utilisation des tondeuses et autres matériels occasionnant des nuisances sonores, figurent dans l'article 7 de l'arrêté préfectoral du 4 Janvier 2000, à savoir :

Les jours ouvrables :

8h30/12h et 14h30/20h

Le Samedi : 9h/12h et 15h/19h

Le Dimanche et les jours fériés :

10h/12h

LE CONTAINER VÊTEMENTS-CHAUSSURES

Un container est à votre disposition à la déchetterie d'Yvetot pour déposer des vêtements ou chaussures.

RÉORGANISATION DES COLLECTES DE DÉCHETS POUR UNE PARTIE DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 6015

À compter du Lundi 06 Juillet, la collecte des déchets ménagers **de la Route Départementale 6015, du n°1 au n°1741** sera réalisée **le Vendredi matin de 3h00 à 5h00** du matin en lieu et place du Mercredi en milieu de matinée. Aussi, un courrier de la CCRY sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitations concernées à compter du Mercredi 1er Juillet 2015.



NIDS DE GUÊPES

Si vous constatez un nid d'insectes nuisibles dans votre propriété, (nids de guêpes, frelons,...) veuillez contacter la mairie qui vous orientera vers une société conventionnée pour la destruction. La mairie prend en charge une partie des frais d'intervention. En cas de danger vital, les services d'urgence restent toujours disponibles.

VOYAGES SCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2015/2016 :

Si votre enfant est scolarisé de la 6ème à la terminale et qu'il participe à un voyage scolaire à l'étranger, la commune peut apporter une aide à hauteur de 25% du montant de la participation réclamée aux parents, plafonnée à 46 euros par an et par enfant. Pour connaître les modalités d'attribution, merci de vous rapprocher de la mairie.

BONS SCOLAIRES

La délivrance des bons scolaires aux enfants Valliquervillais se fera : **à partir du Lundi 6 Juillet et jusqu'au Vendredi 11 Septembre 2015**. (Merci de respecter cette date car aucune délivrance ne sera permise au-delà). Cette opération concerne les élèves qui vont entrer en 6ème jusqu'aux lycéens âgés de 16 ans en 2015.

ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles sur la commune de Valliquerville est disponible dans le hall d'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Diverses informations sont à votre disposition sur le site communal, n'hésitez pas à le consulter sur :

www.valliquerville.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À EFFECTUER EN MAIRIE

Pour toute personne qui arrive ou qui part de la commune, **merci de vous présenter au secrétariat de la mairie** pour les démarches à effectuer :

Arrivant sur la commune :

- ⇒ Inscription sur le listing « administrés ».
- ⇒ Inscription sur le listing C.C.R.Y pour l'enlèvement des ordures ménagères et le don de sacs jaunes.
- ⇒ Inscription sur la liste électorale.

Pièces à fournir dans tous les cas :

- Carte Nationale d'Identité
- Justificatif de domicile (EDF, Eau,...)
- Livret de Famille

Partant de la commune :

Communication de la nouvelle adresse pour :

- ⇒ Radiation sur le listing « administrés ».
- ⇒ Modification sur le listing C.C.R.Y si vous restez dans le canton.
- ⇒ Radiation sur le listing C.C.R.Y si vous quittez le canton.
- ⇒ Radiation sur la liste électorale.

Aucune pièce à fournir.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE - ÉTÉ 2015

JUILLET

Lundi 06 Juillet 2015	15h00-17h00
Mardi 07 Juillet 2015	15h00-19h00
Vendredi 10 Juillet 2015	15h00-18h00
Lundi 13 Juillet 2015	15h00-17h00
Vendredi 17 Juillet 2015	15h00-18h00
Lundi 20 Juillet 2015	15h00-17h00
Mardi 21 Juillet 2015	15h00-19h00
Vendredi 24 Juillet 2015	15h00-18h00
Lundi 27 Juillet 2015	15h00-17h00
Mardi 28 Juillet 2015	15h00-19h00
Vendredi 31 Juillet 2015	15h00-18h00

AOÛT

Lundi 03 Août 2015	15h00-17h00
Mardi 04 Août 2015	15h00-19h00
Vendredi 07 Août 2015	15h00-18h00
Lundi 10 Août 2015	15h00-17h00
Mardi 11 Août 2015	15h00-19h00
Vendredi 14 Août 2015	15h00-18h00
Lundi 17 Août 2015	15h00-17h00
Mardi 18 Août 2015	15h00-19h00
Vendredi 21 Août 2015	15h00-18h00

Les horaires d'ouverture de la mairie reprendront normalement à compter du :
Lundi 24 Août 2015

Afin de faciliter le bon fonctionnement de la mairie, merci de bien vouloir respecter les horaires d'ouverture.

PERMANENCES DU MAIRE ET/OU DE SES ADJOINTS

Une permanence sans rendez-vous est assurée de
17h30 à 19 heures
par le Maire et/ou ses adjoints,
les vendredis suivants :

Les 4 et 18 Septembre

Les 2 et 30 Octobre

Les 13 et 27 Novembre

Le 11 Décembre

Rendez-vous possible
avec Monsieur le Maire auprès des secrétaires.

Tél : 02.35.96.00.98

Mail : mairie-de-valliquerville@orange.fr



INFORMATIONS DIVERSES

Bulletin Municipal n°94

Juillet 2015

RECENSEMENT DE LA POPULATION

C'est en présence de Madame Armelle CANTOIS, superviseur INSEE, qu'a eu lieu la clôture des opérations de recensement de la population 2015.

Du 15 Janvier au 14 Février 2015, la collecte s'est déroulée avec la précieuse collaboration de nos trois agents recenseurs, Messieurs Daniel BEAUNAY, Didier FALAISE et Jean-Marie HAUGUEL, qui sont allés à votre rencontre.

Ils tiennent à remercier la population pour l'accueil qui leur a été réservé.

C'était la première fois que le recensement par internet était pratiqué. Les habitants de notre commune ont manifesté un engouement, puisque sur 622 logements recensés, 40 % (tous secteurs confondus) ont utilisé cette nouvelle formule.



	Formule papier	Formule internet	TOTAL
Logements recensés :	373	249	622
Bulletins individuels :	680	722	1402

CHRISTIAN FEDINA PRIMÉ POUR SON LIVRE : « VALLIQUERVILLE, HIER ET AUJOURD'HUI »

La remise des prix littéraires de la Société Centrale d'Agriculture de Seine Maritime a eu lieu le jeudi 11 juin à la Chambre d'Agriculture à Bois Guillaume. Bernard Boullard, président du jury, professeur émérite de biologie à l'Université de Rouen a présenté les résultats 2015. Parmi les neuf monographies de villages seinomarins trois prix ont été attribués :

Christian Fédina pour *Valliquerville, hier et aujourd'hui*, Hubert Hangard pour son livre *Hénouville, pages d'histoire* et Patrick Lebourgeois pour *La Cerlangue sur les falaises de l'Estuaire*.

Parmi les autres lauréats, Didier Clatot pour son livre *Mon ami Constant, Les années du Musée du Pays de Caux*.

Au total, 27 livres sur la vie agricole et rurale de notre campagne Normande étaient en compétition;

La Société Centrale d'Agriculture de la Seine Maritime a été créée le 27 juillet 1761 par Louis XV sous le nom de Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Rouen. C'est le mouvement de la pensée économique des physiocrates qui est à l'origine des Sociétés Royales d'Agriculture et de l'Académie d'Agriculture.

En Seine Maritime, la Société Centrale d'Agriculture est à l'origine des concours et comices agricoles, des organisations agricoles du département : banque, assurances, coopérative, chambre d'agriculture et du champ de courses des Bruyères à Rouen.



Remise du prix à Christian Fédina pour Valliquerville, hier et aujourd'hui

Le livre « Valliquerville, Hier et Aujourd'hui » écrit par Monsieur Christian FEDINA est en vente à la mairie au prix unitaire de 15 € 00.

Vœux du Maire

Juillet 2015



Dimanche 16 janvier, les Valliquervillais étaient conviés aux vœux du Maire. Après une minute de silence suite aux attentats, Monsieur le Maire a tout d'abord demandé à la nouvelle équipe municipale de se présenter à l'ensemble de la population. Madame Isabelle Clément, première adjointe a relaté les événements importants qui se sont déroulés dans l'année 2014.



Monsieur Cahard, Maire, a ensuite souhaité une bonne et heureuse année à l'ensemble de la population, ayant une pensée particulière pour les personnes n'ayant pas pu venir pour des raisons de santé. Il a notamment mis l'accent sur les travaux de la future école, s'appuyant sur le diaporama permettant de visualiser l'avancée des travaux.

Réunion Diagnostic PLU

Ce mardi 5 mai à la salle Christian Fédina, la population Valliquervillaise était conviée à la présentation de la première étape du Plan Local d'Urbanisme (PLU) réalisée avec le cabinet Euclid-Eurotop. 77 personnes ont répondu à cette invitation.

Le diagnostic territorial a donc été présenté.

Puis dans un second temps, à l'aide d'un diaporama, les personnes présentes ont pu être rassurées sur le financement de l'école et des impôts locaux non augmentés et observer l'avancée des travaux de l'école qui n'ont pris aucun retard.



Les Nouvelles de Valliquerville

VIE COMMUNALE

Repas du CCAS

Bulletin Municipal n°94

Juillet 2015



Cette année, la salle étant monopolisée pour la cantine scolaire, les aînés de notre commune ont donc été conviés à la salle de Bois-Himont. Les membres du CCAS ont décoré les tables inspirés par l'arrivée du printemps. Madame Hayer et monsieur Cacheleux étaient les doyens présents à la table d'honneur. Le changement de salle n'a en aucun cas découragé nos anciens qui ont prouvé que leur dynamisme et leur appétit sont toujours d'actualité.



Fête des voisins

À la résidence du Grand Chêne la première fête des voisins a eu lieu Vendredi 5 juin, belle participation pour une première, une cinquantaine de personnes!

Cette rencontre nous a permis de faire connaissance, ambiance chaleureuse, malgré la petite fraîcheur du soir!



Travaux et Voirie

Le grand chantier de Valliquerville, la construction d'une nouvelle école se terminera fin juillet 2015. Après dix mois, l'avancement des travaux est conforme au planning. Au 20 juin 2015, les peintures sont en cours de réalisation.

Un autre dossier a redémarré depuis près d'un an : le Plan Local d'Urbanisme, ce dernier oriente la vie et les activités de notre commune pour les dix à quinze prochaines années. Une première réunion publique de présentation du diagnostic communal a eu lieu le 5 mai 2015 et a rassemblé 77 Valliquervillais(es).

Les travaux de voiries des terres du château et de la Grand'rue ont été effectués au cours de mai, ainsi que la rénovation du terrain de tennis

A partir de la rentrée, les activités scolaires et associatives au centre de notre village ne seront plus perturbées par les travaux du grand chantier de l'école Jehan Le Povremoyne.

1 - Travaux de voirie:

Voici les travaux de voirie réalisés au printemps 2015 :

Remise en état de la voirie et des trottoirs du lotissement des terres du Château, la voirie a été totalement reprise après un décaissage de l'existant, un nivellement, un reprofilage et la mise en place d'un enrobé.

Remise en état des trottoirs et des places de stationnement de la Grand'rue, nous avons profité du chantier des terres du château pour réaliser les travaux du bourg. Malheureusement, une averse orageuse après le dépôt de la couche d'accroche a provoqué des projections de goudron sur quelques maisons, portail, haie. L'entreprise chargée des travaux est intervenue pour enlever les tâches de goudron.

Aménagement des accès autour de la nouvelle école, de la mairie, de la salle Christian Fédina, du tennis et des terres du château : trottoirs, allées et chemin d'accès à l'école et aux locaux du service technique communal.

Rénovation du tennis durant le mois de mars et d'avril 2015, le terrain de tennis a été nettoyé, les fissures rebouchées et l'ensemble repeint. Les joueurs sont de retour.

Parmi les dossiers en cours nous retrouvons :

L'aménagement du carrefour de la route du Mauny et de la RD 6015. Une reprise de la concertation entre commune, département et direction des routes est en cours.

Et le remplacement ou renouvellement d'une quinzaine de panneaux de signalisation sur le territoire de notre commune.



Rénovation du terrain de tennis



Travaux de voirie Terre du Château



Mise en place de l'enrobé



2 - L'école Jehan Le Povremoyne:

Les premiers travaux ont commencé il y a un an. La réception de l'école est prévue fin juillet 2015.

L'avancement du chantier est conforme au calendrier des travaux. L'école sera opérationnelle pour la rentrée du 1^{er} septembre 2015.

Un bref rappel du projet :

- l'aménagement d'une maternelle, dans l'école actuelle, avec une salle d'activités, une salle de repos dans les deux anciennes classes, une salle de motricité sous le préau agrandi, une cour de récréation réservée aux élèves de maternelle puis sanitaires, salle de propreté et de change.

- la construction d'une école de 500 m², comprenant : trois classes, une salle pour la garderie, le bureau de la direction, une salle pour les enseignants, les sanitaires (enseignants, élèves filles et garçons, personnel de cuisine), une salle à manger et une cuisine.

Aux 500 m², il faut ajouter une cour de récréation de 380 m², un préau de 112 m² et des accès paysagers (allées, massifs de plantes ...).

Des aménagements extérieurs permettant de contrôler et de canaliser les eaux de ruissellement seront réalisés avec le concours du syndicat mixte des bassins versants de la Durdent, St Valery, Veulettes.

Merci aux habitants de notre village qui l'embellissent avec le fleurissement de leur demeure.

De même, nous remercions notre équipe technique sous la conduite de Didier, pour l'entretien de la voirie, des bâtiments, des espaces communaux, du fleurissement de la commune et de leur engagement pour résoudre tous les aménagements, souvent dans l'urgence.

Les Nouvelles de Valliquerville

VIE COMMUNALE

Bulletin Municipal n°94

Juillet 2015

Travaux et Voirie (Suite)

Un avant-goût de la finition du groupe scolaire...



Garderie



Classes



Locaux école maternelle : salle de classe + dortoir
(anciennes classes)



W.C



Salle de motricité (ancien préau)



Les Nouvelles de Valliquerville

VIE COMMUNALE

Bulletin Municipal n°94

Juillet 2015

Valli-Sport...

Durant les vacances scolaires de février et d'avril, les enfants de la commune ont bénéficié de l'opération Valli sport. Ce dispositif est basé sur le partenariat des bénévoles des associations de la commune (ECV, TCV, STV, JPV), d'un éducateur sportif diplômé et d'un BAFA.

Les enfants ont participé à diverses activités comme le football, le speedball, le tchouckball, divers jeux de balles, le vélo, le tir à la carabine, le tennis, la randonnée, les activités manuelles, etc... A la fin de chaque séance un goûter est offert aux enfants.

En avril, une chasse à l'œuf de Pâques a été organisée par Kévin et Julien aidés par Marie Christine, Sabine, Denise et Christel. Cette année, une quarantaine d'enfants différents ont répondu présents à cette organisation.

Toutes ces activités sont entièrement prises en charge par la commune de Valliquerville, il faut simplement que l'enfant soit âgé d'au moins 6 ans.



La randonnée à Allouville Bellefosse
durant la chasse aux œufs de Pâques.

Les programmes avec les inscriptions sont distribués à l'école Jehan Le Pôvremoyne deux semaines avant chaque période de vacances. Pour les collégiens ou les enfants scolarisés à l'extérieur de la commune, les feuilles d'inscriptions sont disponibles sur le présentoir dans le hall de la mairie ou téléchargeable sur le site de la commune www.valliquerville.fr

Si vous souhaitez plus de renseignements sur ce dispositif vous pouvez contacter la mairie ou Isabelle Clément au 02.35.96.00.98.

*Un grand merci à tous les président(e)s des associations,
aux membres ainsi qu'aux personnes bénévoles qui donnent de leur temps
en encadrant les enfants dans la joie et la bonne humeur.*

Comité des Fêtes

Juillet 2015



Cette année ci, le comité continue les animations avec la fête du village qui se déroulera **le samedi 29 août** au soir, et la foire à tout **le dimanche 30 août**, le concours de manille **le vendredi 27 novembre**, ainsi que le loto **le samedi 28 novembre**, et le goûter des enfants **le samedi 12 décembre**.



Nouveauté cette année :

Les jeux inter-villages auront de nouveau lieu !
Ce sera l'occasion de passer un moment de convivialité **le samedi 29 août au soir**.
Des équipes s'affronteront dans de multiples épreuves notamment dans une piscine éphémère sur un air de bonne humeur et de partage.
Cette soirée sera clôturée par un feu d'artifice.

Venez nombreux !



Les Nouvelles de Valliquerville

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Bulletin Municipal n°94

Juillet 2015

Les Amis du 3ème Âge

Le premier jeudi de chaque mois 45 adhérents jouent aux jeux de société (manille, dominos, triominos, scrabble,...).

Vers 16h30 les adhérents dégustent soit la galette des Rois, crêpes, poisson d'avril ou gâteaux.



Voyage dans le Val d'Orne

Aujourd'hui mardi 23 juin, voici notre voyage annuel.

Une croisière sur le lac de rabondange,

avec un très bon déjeuner, suivi d'une visite animée et commentée du musée du chemin de fer miniature avec sons et lumières suivi d'une visite de l'ancien four à chaux.

Petite promenade en train de jardin et une panne d'essence qui a fait rire les uns et les autres.

Pour terminer une dégustation de cidre fermier accompagné d'une bonne crêpe.

Voilà une journée encore bien remplie et agréable.



Entente Cyclotouriste Valliquervillaise

Juillet 2015



Les cyclistes sur les chemins et les routes

Les cyclotouristes locaux sont à mi-parcours de la saison 2015. la 23e année se déroule dans un excellent état d'esprit et la bonne humeur règne.

L'activité vélo se pratique à partir de 7 ans et sans limite d'âge. Un mélange de générations qui rapproche l'amitié, la convivialité et le respect de chacun.

Grande satisfaction cette saison avec l'inscription de vingt jeunes qui se retrouvent deux fois par mois. Un moment d'évasion et de découverte qu'ils aiment partager.

Le séjour du mois de Mai des châteaux de la Loire va rester un excellent souvenir pour tous les participants, la France est belle.

Notre brevet annuel de notre 17e Route du Lin a connu un succès mitigé en effet la pluie s'était invitée. 160 personnes sont venues nous rendre visite. Plusieurs cyclos vont participer à la Semaine Fédérale à Albi. D'autres vont effectuer une Cyclo-Montagnarde et une Mer-Montagne, le maillot de Valliquerville va traverser la France.

Il reste encore de nombreux brevets à faire avant la fin de saison sur nos petites routes Cauchoises. D'autres activités attendent les cyclos: la sortie Omelette le 18 Octobre, la Sortie Bowling le 24 Octobre, le Loto le Vendredi 30 Octobre.



La période des vacances arrive alors soyez prudents. Bonnes vacances à tous.

Le Président : **Daniel BEAUNAY**.

Les Nouvelles de Valliquerville

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Bulletin Municipal n°94

Juillet 2015

Rando Nature

Du changement à l'association rando nature. En effet lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 14 février 2015 Nadine Vauvert a annoncé son intention de ne pas renouveler son mandat de présidente tout en restant au conseil d'administration. Gaëlle Grenier, secrétaire, Sophie Varin et Catherine Bourdon donne aussi leur démission. Pour autant, l'association se porte bien et continue dans la bonne humeur. La cotisation reste inchangée soit 12 euros par an et 2 euros à chaque marche pour les randonneurs occasionnels.



Le 28 Février 2015

Malgré le froid et la pluie c'est avec bonne humeur que les randonneurs ont effectué une marche de 8 Km qui les a conduit jusqu'à Veulettes, pour une pause bien méritée.



Nouveau bureau :

HAMELIN Jean Claude (Président)
BLY Jacques (Vice Président)
DELAHAYE Marie-Ange (Trésorière)
DELAHAYE Hubert (Trésorier adjoint)
BIVEL Catherine (Secrétaire)
BROCHET Annick (Secrétaire adjointe)

Ses membres :

DUVAL Martine
ANGOT Daniel
LE BRIS Gisèle
GUILLEMIN François
VAUVERT Nadine
CLEMENT Isabelle

Le 25 Avril 2015

Après une randonnée à Etoutteville un peu arrosée, les randonneurs se sont retrouvés pour une collation à la ferme « au fil des saisons » à Amfreville les Champs avec au menu : pain au lin, pâté, neufchâtel, confiture, le tout arrosé de cidre. Tout le monde est reparti enchanté.

Le 23 Mai 2015

C'est au Bourg Dun que nous nous sommes retrouvés pour une marche de 11Km avec un temps agréable. L'occasion de faire une photo sous l'aubépine en fleurs.



Prochaines sorties :

St Romain de Colbosc	Gruchet le Valasse
Maulévrier Ste Gertrude	Hautot le Vatois
Baie de l'Orne	Pont de Brotonne
Fréville	

Notre repas de rentrée aura lieu le dimanche 6 septembre 2015 au Lac de Caniel.

Nous remercions Nadine Vauvert présidente pendant 13 années pour son dynamisme, son enthousiasme et son temps passé avec son conjoint, à organiser les gîtes qui, quelque soit la météo, ont fait le bonheur des participants.

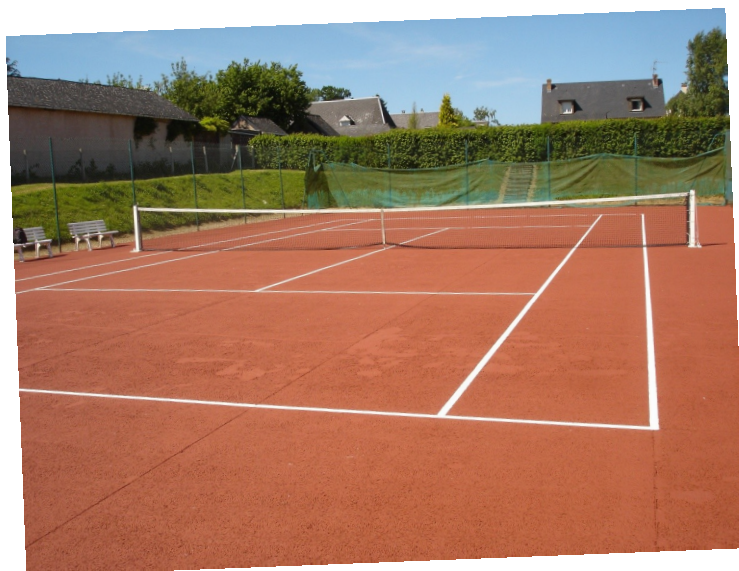
Les Nouvelles de Valliquerville

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Bulletin Municipal n°94

Tennis Club Valliquervillais

Juillet 2015



**LE TERRAIN EST REMIS
À NEUF.
IL VOUS ATTEND.**

Badge invité annuel :

Un seul badge invité annuel peut être délivré à un adhérent du TCV à jour de sa cotisation pour un montant annuel de 15€. Le joueur invité doit toujours jouer en présence de l'adhérent du TCV qui a cotisé pour lui. Le nom de l'adhérent doit figurer sur ce badge invité annuel. L'invité ne peut pas participer au tournoi interne annuel.

Voici les tarifs :

	Valliquerville	Autres communes
Adultes	22,50€	38,00€
2 ^e adulte, 3 ^e ,...	20,00€	35,00€
Moins de 18ans	15,00€	22,50€
2 ^e enfant	7,50€	7,50€
3 ^e enfant	7,50€	7,50€

Ils sont modérés et stables depuis plusieurs années.

Voici la nouvelle composition du bureau :

Jean Bossard : **Président**
Christophe Noël : **Trésorier**
Joël Batel : **Secrétaire**
Michel Mabile : **Membre**

CONCLUSION

Les objectifs du club sont : continuer à assurer sur Valliquerville la pratique du tennis-loisirs avec à ce jour un cours de tennis rénové, donc superbe pour jouer au tennis.

VIE DU CLUB

Tournoi interne :

Il s'est déroulé les 27 et 28 juin 2015.
Les résultats seront publiés dans le bulletin de janvier 2016.

Valli-Sports :

Christophe était l'animateur de fin avril;
toujours un bon groupe d'enfants.

Assemblée Générale du TCV du 27 mars 2015 :

Toujours peu de participants parmi nos adhérents.
Nous avons remercié monsieur le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux pour la remise à neuf du cours de tennis réalisé courant mars 2015.

BONNES VACANCES 2015 À TOUS.

Les Nouvelles de Valliquerville

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Bulletin Municipal n°94

Juillet 2015

Anciens Combattants



L'Assemblée Générale s'est tenue le Vendredi 27 mars en présence de Monsieur le Maire, Madame MAZET, Adjointe, Madame PESQUEUX, conseillère, sous la présidence de Monsieur Pierre GRENIER.

Excusés : Madame CLEMENT Isabelle, Adjointe, Madame LEMETTAIS Claudine.

Monsieur le Président ouvre la séance et donne le compte-rendu des activités de l'année écoulée, remercie la municipalité pour la généreuse subvention.

Vote du tiers sortant, sont réélus :

Moïse BERGE, Michel ELIE, Michel LECOMTE, Joseph VASSE.

René BIGOT expose le compte-rendu financier dont il ressort une saine gestion.

Un colis est remis à Pâques aux veuves d'anciens combattants.

8 Mai

Cérémonie religieuse à 11h15.

Rassemblement au Monument à 11h45.

Dépôt de gerbes.

Appel des morts par Monsieur Michel ALLEAUME.

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur offert par les Anciens Combattants.



À cause du mauvais temps,
le concours de Pétanque n'a pas eu lieu.

Hommage à quatre valliquervillais décédés pendant la guerre 14-18.

Paul TOURMENTE, Marcel LECOEUR, Albert MOLLET et André LUCAS.

Leurs noms seront inscrits officiellement sur le Monument aux Morts le **7 novembre à 11 heures**. Cette commémoration sera suivie d'une exposition sur le thème suivant : le parcours de chacun durant la guerre 14-18 et l'histoire des Monuments aux Morts.

Elle aura lieu le **samedi 7 novembre de 15h à 19h, les dimanche 8 et lundi 9 novembre de 10h à 19h.**

Les Nouvelles de Valliquerville

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Bulletin Municipal n°94

Juillet 2015

Société de Tir de Valliquerville



Samedi 18 avril 2015, c'est à Ecretteville les Baons que la société de tir a remis les prix aux participants au concours annuel.

Ce fut l'occasion, de se retrouver tous réunis une dernière fois avant notre longue trêve estivale.

La manifestation s'est déroulée sous la convivialité et la bonne humeur et c'est ainsi que les champions ont été récompensés sous de nombreux applaudissements puisque 79 personnes étaient présentes pour cette soirée, qui comme d'habitude, était attendue par tous et qui représente pour nous tireurs, l'occasion de se retrouver devant le verre de l'amitié et un repas succulent préparé par notre cuisinière Mme Lefebvre.

Cette soirée permet de souligner la performance de quelques-uns de nos champions notamment Olivier Deschamps, qui a réalisé un 40 au pistolet, ce qui n'était pas arrivé depuis la saison 1995-96 et également Christèle Clément qui a aussi réussi un 40 en adultes B.

Ce fut également l'occasion de retracer brièvement le bilan de la saison : 70 personnes inscrites dans les différentes catégories, une trésorerie saine comme toujours, la participation à Vallisport pendant les vacances de février et un rappel sur la prochaine assemblée générale qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2015.



PALMARES DE LA SAISON 2014/2015

ADULTES A			ADULTES B		
1er-	Thomas CARDON	527/600 Pts	1er-	Christèle CLEMENT	578/600 Pts 1ère femme
2-	Ludovic CHEVALLIER	526	2-	Florent CLEMENT	563
3-	Daniel BEAUNAY	516	3-	Frédéric RECHER	558
4-	Didier FALAISE	509	4-	Loïc CACHELEUX	551
5-	Gina VOLLAIS	508 1ère femme	5-	Rémy LEBORGNE	525
6-	Chantal TONDELIER	496 1ère vétéran	6-	René ABECASSIS	515 1er vétéran
7-	Adeline CHEVALIER	468	7-	Gilles BENARD	503
8-	Nicole ABECASSIS	464	8-	Régis BRUBION	498
9-	Monique HIS	456	9-	Gilbert VEREL	493
10-	Olivier BENARD	455	10-	René BIGOT	489
11-	Anne GOHE	454	11-	Marine GALVEZ	483
12-	Alain AMOURET	453	12-	Lucien HOULIERE	482
13-	Jean-Marie MASSON	448	13-	Christopher ANGRAND	433
14-	Michel RUDANT	447	14-	René CAMBIER	421
15-	Jean-Pierre TONDELIER	429	15-	Michel ALLEAUME	384
16-	Martine LEBORGNE	423		Jason BOUDIN	NC
17-	Geneviève CAMBIER	421		Bastien GRANCHER	NC
				Irénée LEROUX	NC

Les Nouvelles de Valliquerville

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Bulletin Municipal n°94



Société de Tir de Valliquerville (Suite)

Juillet 2015

ELITES

1er-	Martial BRUBION	488/600 Pts
2-	David BEUNAY	474
3-	Moïse CONFAIS	463 1er vétéran
4-	Bruno BOULLARD	461
5-	Fabrice TOCQUE	455
6-	Jean-Luc LEPREVOST	452
7-	Didier CLEMENT	431
8-	Bruno FONTAINE	423
9-	Olivier CHAVENTRE	414
10-	Alain GOHE	408
11-	Denise CLEMENT	403 1ère femme
12-	Sébastien HEBERT	402
13-	François GUILLEMIN	377
14-	Marc FLEURY	371
15-	Christine BRUBION	334

SCOLAIRES DEBUTANTS

1er-	Paul PINEL	470/600 Pts
2-	Grégoire FOLLENFANT	450
	Hugo NEVEEL	NC
	Gabin LEROUX	NC

SCOLAIRES

1er-	Maxence BRUBION	452/600 Pts
2-	Baptiste GOHE	354
	Florian AMOURET	NC

PUPILLES

1er-	Paul DESCHAMPS	524/600 Pts
2-	Maxence BRUBION	517
3-	Florian GOHE	508
4-	Estelle BUQUET	481

SUPER ELITES

1er-	Hervé CLEMENT	529/600 Pts
2-	Fabrice ANQUETIL	522
3-	Jérôme BRUBION	497
4-	Vanessa TOCQUE	490 1ère femme
5-	Stéphane DUPARC	456
6-	Catherine LAIGUILLON	451

PISTOLET

1er-	Fabrice ANQUETIL	562/600 Pts
2-	Olivier DESCHAMPS	547
3-	Marc FLEURY	505
4-	Fabrice TOCQUE	489
5-	Jean-Pierre TONDELIER	485 1er vétéran
6-	Madeleine FEDINA	463 1ère femme
7-	Thomas CARDON	462
8-	Jean-Paul CLEMENT	443
9-	Brigitte CHAVENTRE	402
10-	Olivier BENARD	269
	Bruno FONTAINE	NC



Bonnes vacances à tous et à la rentrée pour une nouvelle saison et un nouveau concours.

La Présidente : Vanessa TOCQUE.



Interclubs Régionaux

Nos 2 meilleurs jeunes, Jordan Pinel et Mathis Resse se sont hissés à la 4^{ème} place des Interclubs Régionaux Minimes à Bolbec.



Championnat Jeunes

Onze joueurs de la JPV ont participé au Championnat Jeunes du District Cauchois. L'équipe 1 finit à la 3^{ème} place sur 22 équipes. L'équipe 2, constituée de benjamins régionaux termine 6^{ème}. L'équipe 3 avec des benjamins et poussins départementaux est 11^{ème}. Les 2 autres équipes encore plus jeunes et plus débutantes ont terminé 19^{ème} (ég.4) et 22^{ème} (ég.5).

Grands Prix détection

Au 3^{ème} tour, les valliquervillais se sont pour la plupart distingués avec les 1^{ères} places de Gabin Devaux chez les 2007 et de Loïc Viard en 2008. Ils ont pris aussi quelques accessits sur les podiums : Loïc Viard 2^{ème} en 2007, Enzo Dumont 3^{ème} en 2006 et Lenny Loisel remporte la consolate parmi les 2005.



La D1 se maintient

Avec 1 victoire, 1 nul et 5 défaites, l'équipe première de la J.P.V. occupe la 7^{ème} place de la poule G de D1 et se maintient pour la prochaine saison. Quelques résultats: Antoine Santamaria cl.12 - 18v/24m, Romain Cacheleux cl.10 - 13v/28m (perfs à 11 et 12), , Éric Duval cl.9 - 7v/28m (perfs à 10 et 11) , Jordan Pinel cl.7 - 3v/4m (perfs à 9 et 10), Alexandre Santamaria cl.11 - 3v/4m, Clément Lacaille cl.8 - 3v/16m (perfs à 9 et 11), Jérémie Cazier cl.9 - 1v/4m (perf à 11), Bernard Prat cl.7 - 1v/4m.

En D2, l'équipe seconde, nouvellement promue à ce niveau, ne compte qu'un match nul en phase 2. Elle termine à la dernière place de la poule A. Quelques résultats: Jordan Pinel cl.7 - 13v/20m (perfs à 8, 8, 9, 9 et 10), Clément Lacaille cl.8 - 4v/12m, Antonin Benoît cl.6 - 5v/28m, Bernard Prat cl.7 - 4v/12m (perf à 9), Jérémie Cazier cl.9 - 3v/4m, Bertrand Silliard cl.5 - 2v/28m, JF Cuisy cl.6 - 0v/4m.

En D3, L'équipe 3 a réussi une meilleure 2^{ème} phase en terminant au milieu du tableau (4^{ème}/7). Florent Clément cl.9 - 21v/24m, Mathis Resse cl.6 - 11v/20m (4 perfs à 7), Sylvain Chaventré cl.6 - 5v/20m, Jordan Pinel cl.7 - 4v/4m, Bertrand Leprêtre cl.5 - 4v/24m - (perfs à 6 et 7), Jérôme Pinel cl.5 - 0v/4m.

L'équipe 4 de D4 finit 3^{ème} avec 2 victoires et 2 défaites. Jérôme Pinel cl.5 - 7v/11m (perf à 6), Maxime Omont cl.5 - 7v/12m, Nicolas Benoît cl.5 - 4v/9m, J-F Cuisy cl.6 - 3v/3m, Thomas Silliard cl.5 - 1v/8m.

Les meilleures progressions (estimations)

Jordan	Pinel	7	748pts	+ 198pts
Mathis	Resse	5	662pts	+ 58pts
Florent	Clément	9	969pts	+ 13pts
Maxime	Omont	5	573pts	+ 7pts
Alexandre	Santamaria	11	1117pts	+ 4pts

Critérium Individuel Fédéral

Onze joueurs ont participé cette année au Critérium Individuel. Si les 4 tours de qualification ont été dans l'ensemble satisfaisants avec 3 montées en Régionale ; en Cadets/Juniors avec Jordan Pinel au 2^{ème} tour et en Benjamins avec Jordan Turgis (au 1^{er} tour) et Antonin Mouchard (au 2^{ème} tour), les finales ont été décevantes avec comme meilleure place celle de 8^{ème} de Paul Mouchard en poussins.

Les Nouvelles de Valliquerville

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Bulletin Municipal n°94

Association de Gym Valliquervillaise

Juillet 2015

C'est dans une ambiance sympathique et conviviale, que cette année s'est clôturée par une randonnée et suivie d'un repas à la salle de Bois Himont

L'association a fini l'année avec un total de 99 adhérents.

L'Assemblée Générale se déroulera le Vendredi 2 Octobre 2015 à 18h30 dans la salle des fêtes de Valliquerville. A l'issue de cette assemblée un apéritif sera offert.

Pour la rentrée prochaine les cours reprendront :

le mardi 15 septembre 2015 pour le yoga
le jeudi 17 septembre 2015 pour la gym d'entretien et le step
le vendredi 18 septembre 2015 pour la gym douce

Les cotisations annuelles seront de 80€ par activité pour la gym d'entretien, le step et la gym douce. Pour le yoga la cotisation annuelle sera de 90€.

Toutes les cotisations sont payables en 3 fois.

Les règlements s'effectueront lors de premiers cours de gym.

Un cours de danse devrait avoir lieu le mercredi vers 18h30. Il faudrait un minimum de 20 participants. Toutes les personnes intéressées sont invitées à contacter le président au 02.35.95.67.45, afin de finaliser le plus rapidement le cours.

Rappel des horaires :
Yoga le mardi de 9h30 à 11h
Gym d'entretien le jeudi de 18h30 à 19h30
Step le jeudi de 19h45 à 20h45
Gym douce le vendredi de 9h15 à 10h15

Une soirée couscous se déroulera le samedi 3 octobre 2015 vers 19h30 à la salle des fêtes de Valliquerville.

Venez nombreux.



« Les adhérents du Yoga de Valliquerville se sont révélés être exceptionnels tant par leur écoute que par leur sagesse. Ils ont vite appris l'importance de la respiration et du mental dans la pratique du Yoga. »

Monsieur BELLAMY.

Pour tous renseignements complémentaires contactez le Président **M. Gérard DUMINIL** au 02.35.95.67.45

Plongée & Caux 76

Juillet 2015

L'équipe de Plongée and Caux 76 s'est retrouvée pour sa sortie annuelle sur la côte de granit rose à PEROS GUIREC pour une série de quatre plongées, sur le site exceptionnel des Sept Iles.

La mer était calme, la température de l'eau n'était pas au rendez-vous, 12 degrés.

Nous avons découvert une faune variée spirographe, laminaire, éponge clone , corgogne, vieille, coquette,...

Deux débutants Carine et Patrick ont passé leur niveau 1 avec brio

Le soir nous nous retrouvions pour un repas convivial où la bonne humeur était de rigueur.

Lundi après-midi nous nous sommes quittés pour un retour vers la Normandie en pensant que des moments de camaraderie sont toujours trop



Merci aux organisateurs Julie et Kevin
Pour tous renseignements : plongeeandcaux76@live.fr
Tél.: 06.02.31.53.04.

Fête des Normands (AFDN)

Juillet 2015



L'Association Fête Des Normands a été créée en 2013 par un couple de Normands passionnés (l'une d'origine parisienne, l'autre ayant vécu une partie de son enfance et son adolescence à Valliquerville) : Chloé Herzhaft et Florian Hurard. L'objectif est à la fois simple et ambitieux : lancer et promouvoir la fête régionale de la Normandie, célébrée chaque année, à date fixe, sur l'ensemble du territoire normand et au-delà.

Quelle action ?

Pour ce faire, l'association effectue un gros travail de communication auprès des Normands (collectivités, commerces, musées, écoles, associations...) afin de les inciter à organiser des festivités, autour du 29 septembre (pour la Saint Michel), mettant en valeur la Normandie. Démarchages, création et gestion du site internet et des réseaux sociaux, élaboration et mise à disposition de supports graphiques (logo, tracts, illustrations) et autres vidéos de promotion, accompagnement et relais des festivités officielles... telles sont quelques unes des principales actions de l'Association Fête Des Normands.



Pourquoi une Fête Des Normands ?

La Normandie a la chance d'être l'une des régions les plus connues au monde, grâce à son Histoire, la richesse de ses patrimoines, ses paysages variés... Les Normands eux-mêmes ont souvent tendance à sous-estimer les énormes potentiels de leur région. La Fête Des Normands est l'occasion de célébrer cette belle région, rassembler ses habitants autour d'un événement festif et chaleureux, créer du lien social, inviter les Normands et tous les amoureux de la Normandie à la (re) découvrir.

Quelles festivités ?

En 2014, pour la deuxième édition de la Saint Michel, environ 150 animations, réparties sur les 5 départements normands mais aussi à l'étranger (Jersey et Londres) ont été officiellement enregistrées et relayées (auprès des médias, des collectivités, des comités de tourisme...) par l'Association Fête Des Normands : soirées normandes dans les bars-restaurants, démonstrations de jeux et sports traditionnels, marchés au terroir, reconstitutions médiévales, journées portes ouvertes à la ferme... Pour proposer une animation et obtenir le label officiel *Fête Des Normands*, rien de plus simple, il suffit de contacter l'association qui a son siège social à Valliquerville.



Les Irlandais ont la Saint Patrick, les Québécois la Saint Jean-Baptiste, les Normands ont désormais la Saint Michel.

Les Nouvelles de Valliquerville

ECOLE

Bulletin Municipal n°94

Juillet 2015

Vendredi 12 juin, les élèves des classes de mesdames Rousseau et Vittecoq sont partis à la découverte du **centre équestre des Pommeroles** à Limésy !



Pause tendresse ...
brosser et tresser la crinière des poneys !



Etrille douce



Brosse douce

Découverte de la sellerie avec Mathieu :
les filets, les selles, les bombes , ...

Les enfants ont été chaleureusement accueillis par
Mathieu Maurouard et sa femme **Sarah**.

Puis ils ont été répartis en quatre groupes participant simultanément à trois ateliers :
la découverte du poney-club, de l'animal et une approche de la pratique de l'équitation.



Premières foulées à poney pour certains élèves ...
sous l'œil attentif des mamans !



Les élèves volontaires ont pu curer les pieds des poneys. « Curer les pieds » consiste en fait à nettoyer le dessous du sabot avec un

...



Cure pieds